

# L'ÉVALUATION DES RISQUES ET LE DOCUMENT UNIQUE

## → Objectifs du module

- Connaître les bases de la réglementation en matière de prévention.
- Mener une démarche d'évaluation des risques professionnels et rédiger le document unique.
- Utiliser le document unique comme outil de prévention.

## → Public et prérequis

- Chefs d'entreprise
  - DRH, RRH, Responsable(s) RH
  - Manager
  - Représentant du Personnel, membre du CHSCT/CSE
  - Salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels
- Accessibilité aux personnes en situation de handicap.

## → PROGRAMME

- Le contexte réglementaire :
  - Les obligations générales de l'employeur
  - Les principes généraux de prévention
  - L'évaluation des risques et le document unique : objectifs et exigences
  - Les sanctions
- L'évaluation des risques et le document unique
  - Notions de base : danger, risque, prévention ...
  - Démarche générale : les différentes étapes et les conditions de réussite
  - Méthodologie d'évaluation – présentation d'une méthode d'évaluation
  - Rédaction du document unique
- Le document unique comme outil de prévention :
  - Elaboration et suivi d'un plan d'action
  - Communication auprès des salariés
- Mise en application par une étude de caS

## → Durée / Tarifs

1 jour.  
Voir grille tarifaire sur notre site.

## → Méthodes mobilisées

- Le module sera partagé entre apports théoriques et exercices pratiques, ponctué, autant que possible, de retours d'expérience pour répondre aux questions des participants.
- Mise en œuvre de différents cas pratiques.

## → Validation

Attestation de fin de formation

## → Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Évaluation individuelle de la capacité à suivre la formation

## → Lieu de formation

Auxerre / Sens / Nevers